

**UTILISATION DE LA DISPENSE DE RECOURIR À LA
PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LES CONTRATS
D'APPROVISIONNEMENT DE COURT TERME**

1 La dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les approvisionnements de court
2 terme constitue un outil important de la stratégie d'approvisionnement du Distributeur pour
3 faire face aux déséquilibres ponctuels, en raison d'aléas climatiques ou de pannes
4 d'équipement de transport. Elle permet des ajustements fins à l'équilibre entre l'offre et la
5 demande, minimisant ainsi l'utilisation de l'entente globale cadre.

6 Le Distributeur présente, dans cette pièce, le bilan de l'utilisation de la dispense en 2017.

1. ACHATS D'ÉLECTRICITÉ EN VERTU DE LA DISPENSE

7 En 2017, le Distributeur a réalisé des achats de court terme de 505 GWh. Il s'agit d'une
8 augmentation de 390 GWh par rapport aux achats réalisés en 2016. Cette augmentation
9 s'explique principalement par une fin du mois de décembre 2017 particulièrement froide.

10 Le tableau 1 présente la répartition des achats de court terme par catégories de transaction.

TABLEAU 1 :
ACHATS DE COURT TERME EN 2017

	GWh	%
Transactions bilatérales	311	62%
Day Ahead Market (DAM)	108	21%
Temps réel (RT)	86	17%
Total	505	100%

11 Les achats effectués sur les marchés en temps réel ont été requis pour alimenter la charge
12 locale lors de travaux d'entretien demandés par le Transporteur, répondre à des événements
13 affectant le réseau de transport et combler des déficits énergétiques non planifiés survenus à
14 un horizon où le marché DAM et les transactions avec les contreparties n'étaient plus
15 disponibles.

2. DESCRIPTION DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ EFFECTUÉS : PRODUITS, QUANTITÉS ET PRIX

16 Toutes les transactions effectuées sous dispense visaient l'acquisition de produits
17 comportant des livraisons physiques dont les durées ne dépassaient pas trois mois, ce qui
18 respecte la durée autorisée par la dispense.

19 Le tableau 2 présente la répartition des transactions bilatérales par types de produit. La
20 majorité des transactions ont été effectuées pour des approvisionnements de trois jours et
21 moins sauf cinq transactions qui ont été effectuées pour approvisionner les derniers jours de
22 décembre.

**TABLEAU 2 :
NOMBRE DE TRANSACTIONS BILATÉRALES PAR PRODUITS ACQUIS
EN VERTU DE LA DISPENSE EN 2017**

Approvisionnement	Produit	Durée livraisons	T1	T2	T3	T4	Total
Journalier	Daily	3 jours et moins	2	0	0	19	21
Hebdomadaire	Weekly	4 à 7 jours	0	0	0	5	5
Mensuel	Monthly	8 à 30 jours	0	0	0	0	0
Total			2	0	0	24	26

1
2 Le tableau 3 présente, de façon plus détaillée, les transactions par fournisseurs. Les prix
3 moyens des transactions bilatérales ont été plus élevés en 2017 qu'en 2016
4 (94,93 \$CAN/MWh vs 59,43 \$CAN/MWh), notamment en raison d'achats importants
5 concentrés dans une courte période de froid en fin d'année.

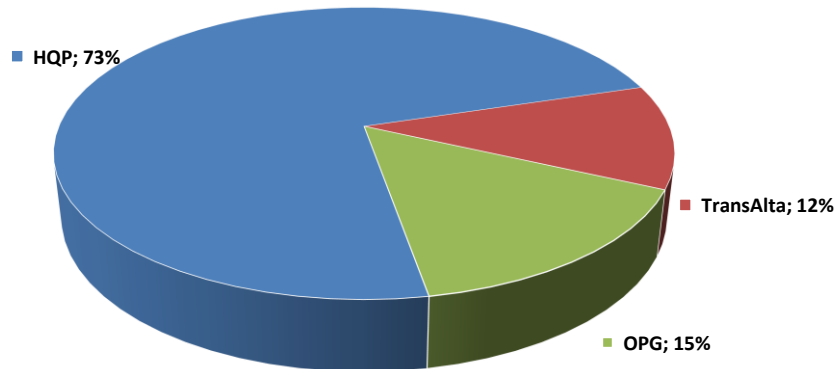
**TABLEAU 3 :
SOMMAIRE DES TRANSACTIONS BILATÉRALES D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ
RÉALISÉES EN 2017 PAR FOURNISSEURS¹**

Fournisseurs	Produits	Nombre de transactions	Quantités (MWh)	Prix (\$CAN/MWh)	Coûts (\$CAN)
Hydro-Québec Production	Pointe	13	106 000	76,53 \$	8 111 980 \$
Hydro-Québec Production	24 heures	6	136 772	83,69 \$	11 445 889 \$
TransAlta Energy Marketing Corp.	Pointe	1	300	50,00 \$	15 000 \$
TransAlta Energy Marketing Corp.	24 heures	2	37 200	147,94 \$	5 503 200 \$
Ontario Power Generation	24 heures	4	30 786	144,64 \$	4 452 960 \$
Total		26	311 058	94,93 \$	29 529 029 \$

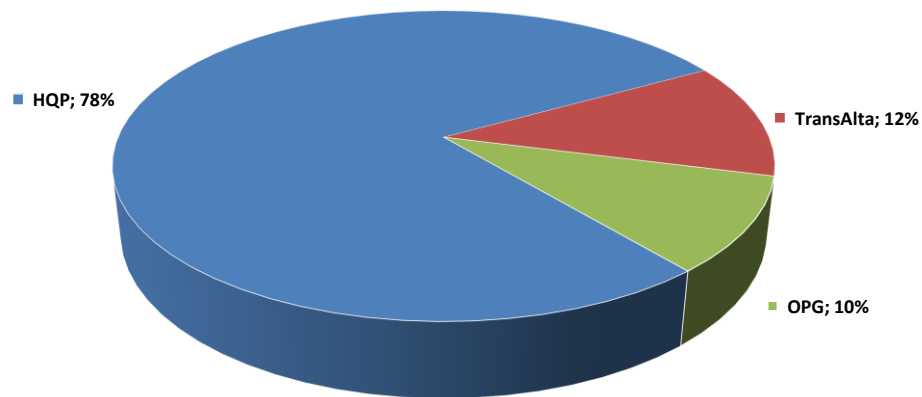
¹ Les transactions sont effectuées soit en \$ CAN, soit en \$ US. Aux fins de présentation, les montants et les prix unitaires sont exprimés en \$ CAN.

6 La figure 1 présente la répartition par fournisseurs du nombre de transactions bilatérales
7 d'achat en 2017. La figure 2 montre la répartition par fournisseurs des achats d'électricité
8 effectués au moyen de transactions bilatérales en 2017.

**FIGURE 1 :
RÉPARTITION PAR FOURNISSEURS DU NOMBRE DE
TRANSACTIONS BILATÉRALES D'ACHAT EN 2017**



**FIGURE 2 :
RÉPARTITION PAR FOURNISSEURS DES ACHATS D'ÉNERGIE EFFECTUÉS
AU MOYEN DE TRANSACTIONS BILATÉRALES EN 2017**



1 En 2017, environ 73 % des transactions bilatérales ont été effectuées auprès
2 d'Hydro-Québec Production (38 % en 2016). En volume d'énergie, ces transactions ont
3 représenté 78 % en 2017 (63 % en 2016).

4 La vague de froid de la fin de 2017 explique cette augmentation de la portion des achats
5 effectués auprès d'Hydro-Québec Production. En effet, compte tenu de sa grande capacité
6 de production et de sa facilité à moduler sa production, Hydro-Québec Production est plus
7 enclin à offrir des quantités importantes, et ce, à un prix concurrentiel. Ainsi, chaque
8 transaction effectuée auprès d'Hydro-Québec Production affichait un prix inférieur à celui des
9 offres des autres contreparties ainsi qu'aux prix anticipés sur les bourses énergétiques
10 accessibles.

1 Le tableau 4 présente le sommaire des transactions d’achat sur les bourses énergétiques.

**TABLEAU 4 :
SOMMAIRE DES TRANSACTIONS D’ACHAT SUR LES BOURSES ÉNERGÉTIQUES EN 2017**

Bourse	Produit	Nombre de transactions	Quantité totale MWh	Prix \$CAN/MWh
IESO	RT	17	57 466	47,94 \$
NE ISO	DAM	7	21 666	230,22 \$
NY ISO	DAM	21	86 414	100,97 \$
NY ISO	RT	8	28 312	95,91 \$
Total		53	193 858	98,96 \$

2 Les conditions climatiques et de marché prévalant durant l’hiver 2017-2018 expliquent les
 3 prix observés dans le tableau 4. Ces prix sur les bourses énergétiques sont plus
 4 particulièrement influencés par le profil horaire des transactions nécessaires pour répondre
 5 aux besoins ponctuels d’énergie et, dans le cas des produits en temps réel (RT), par les
 6 événements se produisant sur les réseaux voisins. De plus, les prix de certaines transactions
 7 effectuées sur les bourses énergétiques afin d’assurer la fiabilité lors d’événements affectant
 8 le réseau de transport ont fait augmenter le prix moyen des transactions réalisées en
 9 provenance de certains marchés.

Utilisation de l’entente globale cadre

10 En 2017, les dépassements à l’entente globale cadre (l’« Entente ») ont totalisé 5,7 M\$¹. Ces
 11 dépassements sont dus à des éléments distincts.

12 Les dépassements à l’Entente résultent en grande partie d’un écart entre les données
 13 officialisées en fin d’année par le Transporteur et les données opérationnelles fournies par
 14 celui-ci en cours d’année. Cet écart a fait augmenter les besoins pour l’année 2017
 15 entraînant une hausse des approvisionnements patrimoniaux sur toute l’année ainsi que des
 16 dépassements à l’Entente aux heures où l’utilisation de l’électricité patrimoniale était déjà
 17 maximisée.

18 Par ailleurs, une vague de froid prolongée et concentrée à la fin du mois de décembre a mis
 19 une forte pression sur les approvisionnements du Distributeur durant certaines heures. Cette
 20 vague de froid, combinée à l’indisponibilité de 500 MW de la capacité d’importation à
 21 l’interconnexion MASS-HQT et à des écarts importants de prévision de la demande à court
 22 terme a conduit à des approvisionnements trop faibles et, de ce fait, à des dépassements à
 23 l’Entente.

¹ En vertu de la décision D-2016-143, paragraphe 27, la Régie exige un suivi dans le rapport annuel lorsque les coûts annuels atteignent ou dépassent 1,2 M\$.